



PREFECTURE DU FINISTERE

DIRECCTE BRETAGNE  
Unité Départementale du Finistère  
18, rue A. Le Bras -29196 QUIMPER

**ARRETE PREFECTORAL N° 2016097-0001**  
**PORTANT AGREMENT ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITE SOCIALE**

**LE PREFET DU FINISTERE,**  
**Officier de la Légion d'Honneur,**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU Les articles L 3332-17-1, R 3332-21-1 et D 3332-21-2 du Code du Travail fixant les conditions d'octroi de l'agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale»,

VU L'article R 3332-21-3 du Code du Travail donnant compétence au Préfet du département pour octroi de cet agrément,

VU la demande d'agrément en tant qu'entreprise solidaire présentée le 4 avril 2016, par Monsieur FILETTE Philippe, Directeur Général de l'Entreprise Adaptée « ECOTRI »

**DECIDE**

**ECOTRI**

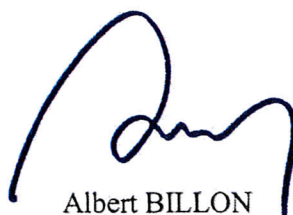
ZA de Park Ar C'Hastel – 29170 - FOUESNANT  
SIRET : 350 179 206 00031- Code APE : 3821 Z

est agréée en qualité d'entreprise solidaire d'utilité sociale au sens de l'article L 3332-17-1 du Code du Travail.

Cet agrément est accordé pour une durée de cinq ans à compter de sa date de notification.

Fait à QUIMPER, le 6 avril 2016

P/ Le Préfet et par délégation  
Le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de  
l'Emploi de Bretagne, par subdélégation  
P/Le Directeur de l'Unité Territoriale du Finistère  
Le Responsable du Pôle Mutations Economiques



Albert BILLON